



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-huitième session

Rome, 8 - 9 décembre 1999

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
1999-2000

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

a) Annexe A

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration, un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

b) Annexe B

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique (TRC) afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui

ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve.

c) Annexe C

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

d) Annexe D

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du Mécanisme spécial d'intervention (MMEI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués¹.

e) Annexe E

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressant tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

¹ Des précisions sur tout don d'assistance technique approuvé par le Président depuis la dernière session du Conseil seront données à la présente session.

Région: Afrique I	Pays: Tchad
Nom du projet: Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra – Phase II	PNB par habitant ¹ : 230
Coût du projet: (en millions de USD): 17,0	Population (en millions d’habitants) ¹ : 7,1
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: Fonds de survie belge (FSB). Discussions en cours avec l’Agence française de développement (AFD)
État d’avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l’évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des services d’appui aux projets de l’ONU (BSP/ONU)

Objectifs du projet

Le Tchad figure au nombre des pays les plus pauvres du monde. La pauvreté du Nord-Guéra résulte principalement de l’enclavement de la région, de son manque de ressources naturelles, des conséquences des difficultés politiques et sociales et de restrictions faisant suite à trois décennies d’instabilité politique et de troubles civils. Le projet proposé mettra à profit les résultats obtenus et les enseignements tirés au cours de l’exécution du Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra (prêt SRS-29-CD), qui représente la première opération financée par le FIDA au Tchad dans le contexte de son Programme spécial pour les pays de l’Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA). Le projet visera d’une manière générale à aider les populations rurales du Nord-Guéra, en particulier les groupes démunis et vulnérables, à s’organiser, afin qu’ils deviennent et demeurent en mesure i) de renforcer la sécurité alimentaire par un accroissement de la production végétale et une diversification des sources de revenus, et ii) de reprendre la gestion du processus de développement local. Plus précisément, le projet cherchera à i) favoriser la participation des organisations locales à la conduite des affaires publiques, ii) améliorer les conditions de vie de la population rurale par la prestation de services sociaux (alphabétisation, éducation nutritionnelle, distribution d’eau dans le village), iii) créer des services de microfinancement durables (épargne et crédit) destinés à élever et diversifier les revenus, iv) développer l’infrastructure rurale, et v) promouvoir les activités rémunératrices dans les exploitations et à l’extérieur.

Bénéficiaires du projet

La zone du projet s’étendra sur trois districts du Nord-Guéra (Mongo, Bitkine et Mangalme), situés sur la ceinture centrale sahélo-soudanienne du Tchad, caractérisée par un déficit vivrier chronique. Le projet couvrira quelque 400 villages, dont 200 durant la première phase. Il est destiné à la fraction la plus pauvre et la plus vulnérable de la population rurale, du point de vue de l’insécurité alimentaire. La première phase du projet visera les agriculteurs sédentaires, les agro-pasteurs et, dans une moindre mesure, les nomades. On estime qu’environ 15 000 familles (quelque 90 000 personnes), représentant 45% de la population rurale, bénéficieront directement des activités du projet. Feront

¹ Données de 1997. PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Financier extérieur qui, à la demande du gouvernement, conduit la conception et l’évaluation prospective du projet ainsi que la mobilisation de ressources extérieures.

l'objet d'une attention particulière, les villages en situation d'insécurité alimentaire, les groupes de femmes, et d'autres groupes particulièrement vulnérables, tels que les ménages ayant à leur tête une femme, une personne handicapée ou sans emploi, et les enfants.

Composantes du projet

a) Sensibilisation, appui aux initiatives locales et communication

Le projet renforcera la capacité des habitants à planifier et à exécuter des activités de développement rural. Les groupes visés par le projet seront informés et formés sur le plan i) des objectifs et des mécanismes du projet. Des organismes d'exécution, connus sous le nom de "opérateurs généralistes" (OG), seront engagés par contrat pour être les principaux interlocuteurs des villages avec lesquels ils travailleront. Ils devront aussi aider les groupes bénéficiaires, en place ou nouvellement formés, à formuler leurs priorités et à concevoir des microprojets; une formation sera dispensée à différents niveaux (personnel des OG et population bénéficiaire) ainsi que ii) des séances de remue-méninges, de coordination et de communication se rapportant aux stratégies et aux activités de développement régional.

b) Fonds de développement rural

Des ressources seront allouées à l'établissement d'un fonds de développement rural (FDR) composé de deux branches: un fonds de développement agricole et un fonds d'équipement des zones rurales. À travers cette dernière branche, le projet soutiendra des microprojets locaux remplissant les conditions requises et élaborés par les groupes bénéficiaires avec le concours des OG. La population apportera une contribution de 10% à ces microprojets. Le fonds de développement agricole ne financera que des investissements collectifs assortis de bénéfices s'inscrivant dans la durée (tels que des programmes de recherche appliquée, des activités de vulgarisation, la gestion des ressources naturelles, des installations de vaccination du bétail, etc.) et des investissements collectifs ou individuels à caractère innovant (par exemple le lancement d'une nouvelle activité de transformation ou de multiplication des semences). Le fonds d'équipement des zones rurales devrait financer l'approvisionnement en eau des villages, des routes rurales, des entrepôts villageois, le développement des plaines, etc. Les opérations d'aménagement (construction de puits) s'articuleront étroitement avec la mise en oeuvre de la composante santé et assainissement (CSS) financée par le Fonds belge de survie (FBS)³.

c) Développement des services d'appui

Avec le concours de *Secours catholique et développement*, le projet participera à l'établissement d'une institution financière privée décentralisée, chargée de mobiliser l'épargne et d'octroyer du crédit. Son capital augmentera progressivement grâce aux contributions des actionnaires (particuliers, groupes d'agriculteurs et syndicats). Une agence locale s'ouvrira dans chaque district et des efforts intensifs seront déployés en vue de développer les compétences du personnel de l'institution financière et des représentants des agriculteurs faisant partie des comités de crédit locaux. Afin de suivre le travail accompli durant la première phase, on recrutera des opérateurs spécialisés (OS) pour appuyer la création et la consolidation des petites entreprises.

³ La composante santé et assainissement (CSS), largement financée par le FBS, englobe l'éducation nutritionnelle, l'alphabétisation, ainsi que les activités de développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. La composante CSS a été approuvée par le Comité directeur FIDA/FBS début 1999.

d) Gestion, suivi et évaluation du projet

Le projet mettra sur pied une commission de développement local (CDL) subdivisée en trois sous-commissions (une par district), assistée par une unité d'exécution.

Exécution du projet

La mise en oeuvre de ce projet de huit ans relèvera de la responsabilité générale du Ministère de l'agriculture. Au niveau national, un comité d'orientation constitué par le projet en assurera la coordination. La CDL gèrera le FDR et devra marquer son accord sur la sélection des opérateurs généralistes et spécialisés et des programmes d'assistance technique à la formation. La mise en oeuvre du projet au quotidien incombera à l'unité d'exécution.

Quelques caractéristiques importantes

La conception du projet repose sur les principes de la sécurité alimentaire, de l'intégration sociale et économique, d'une plus grande participation de la population locale à la conduite des affaires publiques, dans une perspective de développement local, et sur la création d'un système de microfinancement viable. Le projet favorisera la décentralisation, appuiera des initiatives proposées par les habitants et l'établissement d'institutions viables chargées de gérer et de soutenir le développement local, notamment la création de petites entreprises. À l'échelon local, les bénéficiaires participeront au projet à travers des groupements existants ou nouveaux et des associations villageoises, avec un souci particulier pour les besoins des femmes et des groupes les plus vulnérables. Les organisations locales joueront un rôle actif dans la CDL, chargée d'approuver les activités du projet.

Problèmes principaux

L'évaluation prospective consistera à i) examiner les méthodes appliquées au développement communautaire et à la promotion des groupes, en vue d'accroître la pérennité, l'autonomie et la participation des femmes et des pauvres, en étant particulièrement attentif à la démarche suivie par le projet pour offrir une égalité de chances aux femmes, ii) élaborer des stratégies pour aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins techniques et y répondre, iii) étudier les choix du projet en matière d'approvisionnement en eau et la complémentarité avec les activités financées par le Fonds belge de survie; iv) examiner l'orientation et l'échelonnement de la composante services financiers; v) ajuster les dispositions de mise en oeuvre, notamment l'analyse des fonctions (en particulier l'approbation des tâches de gestion) des différentes unités institutionnelles (CDL, comité directeur de l'unité d'exécution) et dispositions transitoires entre la première et la deuxième phase.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a déjà approuvé deux projets au Tchad pour un montant total de 12,05 millions de DTS. Le Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra représente la première opération financée par le FIDA dans le contexte du PSA. L'exécution des deux projets est en cours.

Région: Afrique II	Pays: Rwanda
Nom du projet: Projet de mise en valeur des ressources communautaires d'Umutara	PNB par habitant ¹ : 210
Coût du projet: (en millions de USD): 29,7	Population (en millions d'habitants) ¹ : 7,9
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables	Cofinanceur: Négociations en cours avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)
État d'avancement: en cours de formulation	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du projet

Le Rwanda est un pays pauvre en ressources, surpeuplé et enclavé d'Afrique centrale, en proie à la pauvreté chronique et à la guerre civile. En 1994, le génocide et la guerre ont détruit la plus grande partie de son tissu social, de ses capacités institutionnelles et de son infrastructure économique et sociale. Ces événements ont aussi contribué à la formation dans tout le pays de vastes populations de personnes vulnérables. En 1997, le gouvernement a lancé un programme de transition destiné à consolider la fragile reprise socio-économique qui s'était dessinée au cours de la période 1995/96 et avait permis la réconciliation nationale, une croissance économique soutenue, une plus large participation au processus de décision et une réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, l'objectif général du projet proposé est d'apporter une aide au groupe cible des pauvres de la préfecture d'Umutara afin qu'ils puissent tirer des moyens de subsistance durables de la base de ressources naturelles qui est soumise à une forte pression. Il faudra à cette fin mobiliser l'appui communautaire pour améliorer la capacité de production des terres arables et agropastorales, tout en veillant à protéger aussi l'environnement fragile. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants: i) mettre en place des mécanismes permettant de renforcer le contrôle des communautés sur le processus de développement et sur les services nécessaires pour faciliter celui-ci; ii) assurer l'approvisionnement en eau salubre et construire des routes pour désenclaver les communautés isolées; iii) renforcer la sécurité alimentaire des ménages en augmentant la productivité agricole grâce à l'introduction de semences améliorées, d'essences fruitières, de mesures de conservation des sols, d'apports en engrais minéraux et autres traitements du sol; iv) assurer la pérennité de l'activité agricole par une amélioration des pratiques culturales et pastorales; v) accroître les revenus monétaires des ménages par le soutien d'activités d'élevage correspondant aux besoins et aux capacités des pauvres et des personnes vulnérables; vi) offrir des incitations à la réduction des troupeaux de façon qu'ils ne dépassent pas la capacité de charge des terres de parcours; vii) réduire la dépendance à l'égard de la collecte du bois de feu dans le milieu naturel par l'introduction de parcelles boisées et d'activités agroforestières au niveau des ménages; et viii) encourager les organisations de la société civile à entreprendre des activités de développement conçus à l'initiative des communautés mises en oeuvre et avec leur concours.

Bénéficiaires du projet

Le projet sera réalisé dans la préfecture d'Umutara, située dans la partie nord-est du pays et dont la population a doublé, passant de 188 123 habitants en 1996 à plus de 400 000. Le groupe ciblé par le FIDA sera constitué par la totalité de la population de la préfecture et le projet sera axé sur différents sous-groupes, à savoir les personnes pauvres, extrêmement pauvres (de la communauté agricole, agropastorale et pastorale), vulnérables ou handicapées, ainsi que les femmes chargées de famille (qui sont approximativement 25 000) et les orphelins chargés de famille (environ 800). Le projet améliorera l'approvisionnement durable en eau et dispensera une éducation en hygiène à 30 000 ménages, ce qui permettra de fournir de l'eau salubre à 80% de la population au lieu de 23% actuellement et d'accroître la disponibilité/consommation d'eau potable. Environ 40 000 ménages bénéficieront des interventions du projet.

Composantes du projet

a) Développement communautaire

Le projet apportera une aide au développement de la capacité institutionnelle de 206 cellules afin de mobiliser environ 40 000 ménages de la zone du projet pour identifier les problèmes, les classer par ordre de priorité et arrêter et mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour les résoudre. Une formation à la mobilisation et au développement communautaire sera dispensée en vue de la création de 206 comités de développement communautaire au niveau de la cellule, de 43 comités de développement au niveau du secteur et de six au niveau de la commune, qui seront chargés d'élaborer les plans de développement communautaire, les budgets des activités et les programmes de gestion et d'exécution qui viendront compléter les volets infrastructure, agriculture et élevage du projet. Les trois phases du processus (mobilisation, exécution et consolidation) prévoient la prise en charge progressive par la communauté de l'intégralité de l'entretien et de l'exploitation de son investissement.

b) Développement de l'infrastructure

La sous-composante approvisionnement en eau des zones rurales fournira des fonds pour creuser des puits et installer des pompes manuelles pour les puits de profondeur moyenne (environ 70 m); installer des citernes expérimentales pour recueillir l'eau de pluie provenant des bâtiments à large toit; et dispenser une formation en gestion de l'eau et assainissement, à l'appui des comités de l'eau communautaires et des comités de gestion de l'eau. Cette sous-composante apportera aussi un soutien à la construction de routes de desserte (environ 350 km). Les sous-comités des routes créés au niveau de la commune identifieront les routes à construire et les classeront par ordre de priorité dans leurs zones de compétence. On aura recours à des niveleuses motorisées pour la construction des routes et à la main-d'oeuvre communautaire pour l'entretien des routes et l'aménagement de ponceaux.

c) Investissements productifs au niveau des exploitations

L'objectif de cette composante est de permettre aux ménages ciblés d'améliorer leur sécurité économique et nutritionnelle par le soutien de l'agriculture, de l'élevage et des activités forestières. Elle fournira des intrants de base et une formation à 18 000 ménages ciblés. Les investissements productifs au niveau des exploitations viseront des ménages défavorisés sélectionnés. Selon la situation du ménage, le projet fournira un des trois lots suivants: i) un lot de base comprenant des engrais, des semences améliorées, du bois de feu et des essences fruitières (6 000 ménages); ii) le même lot de base plus de la volaille (6 000 ménages); et iii) le même lot de base plus des caprins (5 000 ménages). Dans le domaine de l'élevage, les interventions sont les suivantes: i) diversification vers l'engraissement de bovins pour les ménages disposant de plus d'un hectare mais n'ayant pas de



bétail; ii) amélioration génétique du bétail pour les ménages possédant moins de 30 têtes de bovins et plus d'un hectare de sol; iii) acquisition d'un taureau de race croisée Sahiwal pour la monte publique pour les ménages disposant de plus d'un hectare de terre mais de moins de 30 têtes de bovins; et iv) amélioration génétique du bétail pour les ménages ayant une surface agricole limitée mais plus de 30 têtes de bétail. Des fonds seront également fournis pour former les producteurs et le personnel du Département de l'élevage et pour améliorer la capacité du département de façon à lui permettre de réaliser son programme de vaccination. Le projet encouragera les systèmes de crédit en nature sous forme de distribution d'intrants agricoles et lancera des programmes pilotes de crédit formel par l'intermédiaire de la Banque de développement du Rwanda pour l'achat de boeufs destinés à l'engraissement.

d) Soutien institutionnel

Le projet mettra en place une unité de coordination du projet (UCP) et apportera un soutien à l'unité d'exécution et de facilitation des projets du FIDA qui est responsable, au sein du Ministère des finances et de la planification, de tous les projets du FIDA au Rwanda. L'UCP recourra aux services d'une organisation non gouvernementale (ONG) pour former le personnel du projet, les facilitateurs communautaires, les membres des comités ainsi que les comités de développement communautaire aux techniques de la mobilisation communautaire, de l'élaboration des plans de développement communautaire ainsi que de leur exécution et de leur consolidation.

Exécution du projet

Ce projet, d'une durée de 10 ans, sera exécuté sous la responsabilité générale du Ministère des finances et de la planification. Chaque communauté constituera des comités chargés de la formulation des plans de développement communautaire qui seront ensuite soumis au comité de développement et au comité de coordination des communes. Un comité directeur de préfecture examinera et approuvera les plans de développement communautaire. Un comité directeur des politiques sera chargé de coordonner l'exécution du projet avec tous les ministères et toutes les institutions qui y participeront. L'UCP de la préfecture d'Umutara sera responsable de la gestion courante. Le projet veillera à ce que les prestataires de services (ministères techniques, secteur privé, divers) travaillent directement avec les communautés participant au projet.

Caractéristiques importantes

Sur les instances du Gouvernement rwandais et conformément à la stratégie du FIDA, le projet est destiné à remédier à la dégradation de la situation sociale, économique et écologique de la préfecture d'Umutara. Il complétera les activités d'autres organismes donateurs qui travaillent dans cette préfecture. La participation à la formulation du projet d'une équipe spécialement nommée par le gouvernement à cet effet témoigne clairement de l'appropriation du projet par le gouvernement. Le projet sera structuré de manière à renforcer le rôle des communautés en matière de planification, d'exécution et de gestion du processus de développement. Son but sera de transformer les communautés en authentiques participants au processus de développement et en agents du changement. Son exécution fera appel au mécanisme flexible de financement (MFF).

Principales questions

Pendant l'évaluation prospective, les questions suivantes seront abordées: i) évaluation plus approfondie de l'impact potentiel sur l'environnement; ii) mise au point finale des dispositions institutionnelles du projet; et iii) approfondissement de l'approche MFF.



Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a été l'initiateur de six projets d'aide au Rwanda pour un montant total de 38,0 millions de DTS. Quatre projets sont actuellement en cours d'exécution. En outre, le FIDA a approuvé un don de 2,1 millions de DTS en faveur du Programme de réinsertion des rapatriés rwandais, qui est également en cours d'exécution.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Mexique
Nom du projet: Projet de renforcement de la filière de production, transformation et commercialisation du caoutchouc en faveur des petits exploitants et des communautés indigènes cultivant l'hévéa (<i>Hevea brasiliensis</i>)	PNB par habitant ¹ : 3 700
Coût du projet: (en millions de USD): 55,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 94,3
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financeur extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: ordinaires	Cofinanceur: aucun
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du projet

Le projet vise essentiellement à améliorer durablement la situation économique et sociale des petits paysans pauvres, membres des *ejidos* (forme juridique de propriété communautaire des terres au Mexique) et des communautés indigènes. Il a pour objectif général de renforcer les capacités de production et d'organisation sociale des familles bénéficiaires, de créer des liens solides avec les marchés locaux et nationaux et de promouvoir une gestion efficace et durable des activités de production agricole, de transformation et de commercialisation. Plus spécifiquement, il vise à: i) développer et renforcer les capacités des familles bénéficiaires en matière de gestion et d'organisation; ii) améliorer localement les services d'appui technique privés axés sur la demande en adoptant une approche intégrant l'exploitation agricole, le revenu, le marché et la conservation des ressources naturelles; iii) développer des mécanismes d'appui financier pour fournir aux petits paysans des fonds d'équipement pour le développement de la production du caoutchouc et d'activités de culture et d'élevage ou de petites entreprises rurales agricoles et non agricoles, qui s'y rattachent; iv) renforcer et établir des liens et des mécanismes de coordination entre les bénéficiaires organisés et les industries locales et nationales de traitement du caoutchouc; et v) consolider les mécanismes locaux de développement rural afin d'intégrer les organisations civiles, économiques et sociales des bénéficiaires dans le secteur public et privé.

Bénéficiaires du projet

La zone du projet est située dans le sud-est du pays et couvre 46 communes des États de Chiapas, Oaxaca, Tabasco et Veracruz où 156 000 familles vivent dans la pauvreté. Le groupe bénéficiaire sera constitué par des petits paysans pauvres, des deux sexes, habitant dans des zones agro-écologiques de production du caoutchouc et dont le revenu familial est inférieur au seuil de pauvreté de deux salaires minimum par personne et par jour, c'est-à-dire 1,18 USD par jour. On estime à 20 000 le nombre de familles rurales qui bénéficieront du projet, comprenant des petits paysans travaillant à leur compte, des membres des communautés indigènes et des *ejidos* et des femmes chefs de famille, tous engagés dans l'agriculture et la production de caoutchouc. Grâce au projet, 2 800 ménages dirigés par des femmes et 17 200 dirigés par des hommes bénéficieront de fonds d'investissement, d'actions de formations et de services de développement. Dans 2 600 ménages du deuxième groupe, les femmes des petits paysans sont directement responsables de la production agricole parce que leurs maris ont émigré ou pratiquent une activité hors de l'exploitation. On estime à 13 000 le nombre des bénéficiaires, hommes et femmes, issus de groupes ethniques indigènes.

Composantes du projet

a) Développement des ressources humaines

L'objectif de cette composante est de développer et de renforcer d'une part les compétences des bénéficiaires en matière de production, de gestion d'entreprise et d'organisation et, d'autre part, leur capacité à participer au développement rural local. Le projet financera: i) des programmes pédagogiques de base à l'intention des bénéficiaires; ii) des sessions de formation à la gestion des entreprises et aux activités de production, en faisant appel aux méthodes de développement rural participatif; iii) des stages de formation de formateurs; iv) des actions de sensibilisation et de formation à la problématique hommes-femmes; et v) le renforcement des organisations de producteurs et des organisations de la société civile. Ces activités seront sous-traitées à des institutions publiques et privées.

b) Développement de la filière de production-transformation-commercialisation

Cette composante appuiera: i) le développement et la validation de technologies de production agricole adaptées à l'hévéa et aux systèmes de culture locaux; ii) une assistance technique dispensée par des services de vulgarisation axés sur les systèmes familiaux de production du caoutchouc, en faisant appel aux agents de vulgarisation d'associations professionnelles privées (*despachos*) et en renforçant les entreprises privées et/ou appartenant aux paysans, qui assurent la transformation du caoutchouc; iii) la formation des bénéficiaires au traitement du caoutchouc, des activités de production commerciales et le financement d'études et enquêtes locales pour identifier les possibilités actuelles et potentielles d'écoulement du caoutchouc et des divers produits de l'agriculture et des micro-entreprises; iv) la promotion de liens entre secteur industriel et bénéficiaires, y compris la formation de groupements économiques par ces derniers et la diffusion d'informations commerciales; et v) l'établissement d'un Fonds d'investissement à la production offrant deux types d'appui financier: a) *Alianza para el Campo*⁴, pour les investissements à la production (caoutchouc, cultures et élevage); et b) un fonds pour risques destiné aux investissements dans les micro-entreprises.

c) Exécution et gestion du projet

On créera une unité centrale de gestion du projet, qui comprendra également une fonction de suivi et d'évaluation. Quatre unités opérationnelles seront établies au niveau des États.

Mise en oeuvre du projet

Le projet, prévu sur huit ans, sera exécuté en deux phases sous la responsabilité générale du secrétariat à l'agriculture, à l'élevage et au développement rural (SAGAR) à travers la direction générale des programmes régionaux du sous-secrétariat au développement rural. Un comité directeur du projet sera chargé de l'approbation et de la supervision des plans de travail et budgets annuels, ainsi que de l'orientation générale du projet. Une unité centrale de gestion du projet, dotée d'autonomie administrative, sera établie au sein du programme national pour le caoutchouc et assurera la gestion et la coordination des activités du projet. Dans chacun des quatre États participants, les activités du projet seront placées sous la responsabilité du programme de développement pour le caoutchouc et supervisées par le comité de développement du caoutchouc de l'État. On créera dans toutes les régions productrices de caoutchouc un comité régional pour le caoutchouc avec la représentation des bénéficiaires du projet,

⁴ Sous l'égide du programme *Alianza para el Campo*, le Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage et au développement rural/ Sous-secrétariat au développement rural (SAGAR/SDR) a lancé plusieurs initiatives de production et de développement rural, notamment le programme d'appui au développement rural (PADER), l'initiative Femmes et développement rural, le programme national pour le caoutchouc, et autres.

des représentants des pouvoirs publics, des maires des communes participantes, des industries du caoutchouc privées et gérées par les paysans, des ONG locales et des organisations de producteurs de caoutchouc.

Caractéristiques importantes

Le projet contribuera à combler une lacune importante du programme national pour le caoutchouc, programme axé sur un seul produit, qui vise à développer et à promouvoir, essentiellement dans les exploitations de taille moyenne, les activités liées à la production de caoutchouc. Le présent projet de 55,0 millions de USD contribuera à développer les systèmes de culture de l'hévéa des petits paysans pauvres, membres des *ejidos* et des communautés indigènes, en adoptant une approche globale par la fourniture d'un appui technique ou financier s'appliquant aux cultures multiples, aux cultures intercalaires et au petit élevage qui font partie des systèmes paysans traditionnels de production du caoutchouc. Il mettra l'accent sur la production de caoutchouc en tant que pivot du développement des systèmes de production agricole paysans et de l'accroissement des revenus des ménages, et en tant que moyen de tirer parti à long terme des terres agricoles des petits paysans. Conformément à la stratégie du FIDA, le projet contribuera, par le biais de sa composante de développement des ressources humaines, à renforcer les moyens d'action des organisations de base avant de relever les revenus grâce à des gains de production agricole et au renforcement des liens commerciaux. Toutes les actions du projet seront conçues dans le souci d'assurer l'équité entre les sexes. Le projet favorisera l'amélioration de l'environnement, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la conservation de la diversité biologique au niveau des petits paysans, ce qui aura des répercussions importantes à l'échelon de la région et du pays. Les zones de plantation d'hévéas sont susceptibles de participer à l'Initiative mondiale de fixation du carbone qui apporte des ressources supplémentaires à la région. Le projet constituera la première expérience de privatisation et de sélection par appels d'offres des prestataires de services de vulgarisation avec la participation des organisations paysannes et des industriels du caoutchouc du secteur privé au Mexique. Enfin, le projet contribuera à faciliter la mise en œuvre des politiques de décentralisation du gouvernement.

Principales questions

Les points suivants seront abordés hors de l'évaluation prospective: i) examen minutieux de l'évolution future du marché et des prix du caoutchouc; ii) étude et vérification des informations relatives aux prix et aux marchés figurant dans le rapport de formulation et en particulier celles qui concernent les produits animaux et végétaux proposés dans les modèles de production; iii) évaluation de la possibilité de faire appel à d'anciens agents de vulgarisation des services publics (*despachos*) et à des femmes dans le système proposé de transfert de technologies; iv) prise en compte des besoins et des contraintes des femmes; v) élaboration plus poussée des critères de ciblage du projet; vi) bilan environnemental complet conformément aux recommandations figurant dans l'analyse de la situation et de l'impact écologiques; et vii) examen de l'analyse économique/financière.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a accordé quatre prêts au Mexique pour un montant total de 64,30 millions de DTS. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Soudan
Nom du projet: Projet de développement rural dans le Kordofan-Sud	PNB par habitant ¹ : 290
Coût du projet: (en millions de USD): 29,9	Population (en millions d'habitants) ¹ : 27,7
Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: pourparlers en cours avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque islamique de développement (BisD) et le Fonds de survie belge (FBS)
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du projet

Le Soudan a une économie rurale qui repose en grande partie sur l'agriculture et l'élevage, pratiqués le plus souvent au niveau de subsistance. On estime que 85% de la population rurale soudanaise vit en situation de pauvreté absolue⁵. La base économique de l'État du Kordofan-Sud a été profondément ébranlée par une série de sécheresses et de troubles civils qui ont contribué à aggraver la pauvreté des groupes les plus désavantagés parmi les ruraux pauvres. Dans ce contexte, l'objectif global du projet proposé est d'améliorer durablement le niveau de vie des ménages de petits cultivateurs et éleveurs dans l'État du Kordofan-Sud en assurant leur sécurité alimentaire et en mettant à leur disposition des services sociaux, dans un environnement sûr géré par les communautés elles-mêmes. Plus spécifiquement, le projet s'efforcera: i) d'améliorer pour les particuliers et les groupements la productivité des entreprises vouées à l'agriculture et à l'élevage et les revenus qui en découlent en mettant en place un service de vulgarisation communautaire, un appui technique et une aide pour les intrants; ii) d'encourager la gestion équitable des parcours communaux et des terres cultivables pour éviter les différends, en infléchissant la politique gouvernementale d'utilisation des terres et en modifiant les accords entre tous les groupes concernés et les conseils locaux; iii) de réduire l'incidence des maladies et la mortalité en établissant un réseau d'approvisionnement en eau potable géré par les communautés et des structures sanitaires de base; iv) d'améliorer les routes rurales et l'accès des communautés aux marchés et aux services publics; v) de créer des services de crédit rural économiquement viables; vi) de doter les communautés rurales (hommes et femmes) par une formation et une assistance technique, des moyens de planifier, de mettre en œuvre et de gérer leurs propres activités de développement et de résoudre les conflits de groupe; et vii) de créer des institutions au niveau du conseil local et de l'État pour offrir aux communautés rurales une assistance d'un bon rapport coût-efficacité.

Bénéficiaires du projet

Le Kordofan-Sud a une population évaluée à 1 096 000 habitants, dont près de 80% vivent en milieu rural. La pauvreté rurale étant largement répandue, le groupe cible comprendra en gros l'ensemble des petits agriculteurs et des éleveurs de l'État. Les petits paysans traditionnels, soit 60% de la population de l'État, sont généralement les plus pauvres et les plus désavantagés de la communauté. On estime qu'au

⁵ Source: Note de stratégie de pays du PNUD pour le Soudan.



total 18 à 20 secteurs relevant des conseils locaux, soit quelque 180 à 200 communautés participantes, seront couverts par le projet (environ 550 000 personnes). Près de 20 000 ménages de petits agriculteurs et d'éleveurs (soit 200 000 personnes) bénéficieront directement des interventions du projet visant l'agriculture et l'élevage. Les femmes et les jeunes constitueront des groupes cibles spéciaux au sein des communautés sélectionnées.

Composantes du projet

a) Vulgarisation agricole et services à l'intention des petits paysans

Au titre de cette composante le financement portera sur: i) la mise en place d'un service viable de vulgarisation à assise communautaire d'un bon rapport coût-efficacité, reposant sur des agents villageois de vulgarisation agricole appuyés par des vulgarisateurs aux niveaux des collectivités locales et de l'État; ii) la fourniture de semences améliorées et d'intrants agricoles et la construction de structures de stockage des semences; et iii) la mise à disposition de paquets techniques agricoles adaptés et d'outils.

b) Élevage et gestion des parcours

Cette composante appuiera: i) l'amélioration des services vétérinaires et de santé animale sur la base du recouvrement des coûts en passant des contrats avec des vétérinaires des services publics, en renforçant l'administration de la santé animale, en formant les agents villageois de vulgarisation en production animale et en établissant un fonds renouvelable pour les médicaments à usage vétérinaire; ii) la reconstitution du cheptel avec des animaux de race améliorée; on distribuera des petits ruminants aux femmes chefs de famille et à d'autres femmes parmi les plus démunies; iii) la remise en état et la construction d'installations communautaires d'adduction d'eau; et iv) le développement d'une stratégie équitable de gestion des parcours.

c) Services d'appui communautaire

Des fonds seront alloués à: i) la réalisation de systèmes améliorés d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en rénovant les équipements communautaires préexistants, en installant des pompes manuelles sur la base du partage des coûts et en encourageant la construction de latrines à fosse couvertes; ii) la reconstruction des dispensaires communautaires endommagés pendant la guerre civile; la formation d'agents de santé communautaires; et la fourniture de trousseaux de soins primaires; et iii) l'établissement de mécanismes pour organiser l'entretien des routes rurales de desserte et améliorer l'accès aux communautés dans les zones peu sûres.

d) Services financiers ruraux

Le projet financera: i) des lignes de crédit institutionnalisées pour: les intrants nécessaires aux cultures; l'outillage agricole; l'acquisition de bétail, le stockage et la commercialisation de produits animaux; les micro-entreprises de femmes; et la fabrication d'équipement agricole; pour ce faire on renforcera les capacités de la Banque agricole du Soudan; ii) des lignes de crédit non institutionnalisées sur un fonds de développement communautaire pour appuyer les *sandug* (systèmes villageois d'épargne et de crédit) et stimuler la mobilisation de l'épargne; et iii) une formation et une assistance technique en matière de planification, d'organisation et de gestion de services financiers communautaires.

e) Renforcement institutionnel

Le projet appuiera: i) des activités de sensibilisation aux principes du développement participatif pour mieux mobiliser les communautés; ii) des sessions d'orientation communautaire, de formation de groupements communautaires et féminins, et une formation au développement social, à l'identification, à la planification et à l'exécution de projets; le programme de développement en faveur des femmes mettra



l'accent sur la participation; et iii) le financement de centres communautaires. Les collectivités locales et l'unité de gestion du projet recevront également un soutien sous forme de fourniture et/ou de modernisation d'équipements, de formation, de prise en charge des salaires et indemnités des personnels (pour les collectivités locales), d'assistance technique (pour l'unité de gestion du projet), de véhicules et d'équipement.

Mise en œuvre du projet

Ce projet de dix ans sera exécuté sous la responsabilité du gouvernement de l'État à travers son Ministère de l'agriculture et des ressources animales. Les orientations générales et stratégiques seront fixées par le comité central interministériel de pilotage qui est chargé d'encadrer à l'échelon national les projets de développement agricole. Au niveau de l'État, la supervision sera assurée par un conseil d'administration du projet, tandis que l'exécution du projet au jour le jour reviendra à une équipe de direction du projet largement autonome.

Caractéristiques importantes

Le projet repose pleinement sur la participation puisque les bénéficiaires sont associés à sa conception et à son exécution. Les conseils locaux et les groupements communautaires joueront un rôle majeur dans la mise en œuvre des composantes, comme le prône la politique de décentralisation du gouvernement. Hommes et femmes auront les mêmes chances de participer à toutes les activités du projet et d'accéder aux services et aux intrants productifs. Les femmes seront associées à la planification et à la prise de décision au niveau des communautés.

Principales questions

Les points suivants seront abordés lors de l'évaluation prospective: i) confirmation de la portée du projet en termes de collectivités locales et de communautés; ii) mise au point des dispositions de cofinancement; iii) collaboration avec des ONG et des organismes d'aide d'urgence dans la zone du projet; iv) examen de la période d'exécution; v) assurances relatives au flux des fonds assumés au crédit, y compris aux risques de change pour les fonds rétrocédés par l'emprunteur aux organismes d'exécution, notamment la Banque agricole du Soudan; et vi) situation actuelle des arriérés.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, le FIDA a octroyé 11 prêts au Soudan (trois cofinancés et sept dus à l'initiative du FIDA) pour un montant total de 94,7 millions de DTS. Trois prêts ont été accordés au titre du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne (PSA) et un a été financé conjointement par le programme ordinaire et le PSA. Deux projets sont actuellement en cours d'exécution. Le projet du Kordofan-Nord devrait prendre effet fin novembre ou début décembre 1999.





ANNEXE B
PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1999-2000

PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION

PÉRIODE 1999-2000

Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
SOIXANTE-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DÉCEMBRE 1999									
Afrique I	Cameroun	13,9	620	Projet d'appui au microfinancement à l'échelon national 2/	Microfinancement	11,05	M. Sourang	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
	Guinée	6,9	550	Programme participatif de développement rural en Haute-Guinée 3/	Développement rural	14,0	Mme Marzin	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
	Niger	9,7	200	Programme de développement des services financiers ruraux 4/	Services financiers	11,7	M. Manssouri	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
	Nigéria	117,9	280	Programme de développement de la culture des racines et tubercules	Promotion des produits	23,05	M. Sourang	EB 57/Avr. 96	Déc. 99
	Sénégal (X)	8,8	540	Projet national d'infrastructures rurales 5/	Développement rural décentralisé	8,0	M. Ben-Senia	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
Afrique II	Mozambique	16,6	140	Programme d'appui aux marchés agricoles (Programa de Apoio aos Mercados Agrícolas (PAMA)) – Projet d'appui au PAMA 6/	Commercialisation	22,8	M. Heinemann	EB 66/Avr. 99	Déc. 99
	Ouganda	20,3	330	Programme de modernisation agricole au niveau local	Développement local	13,2	M. Yayock	EB 66/Avr. 99	Déc. 99
	Zambie	9,4	370	Projet de gestion des ressources forestières	Gestion des ressources naturelles	12,6	M. David e Silva	EB 62/Déc. 97	Déc. 99
	Zambie	9,4	370	Programme de promotion des entreprises paysannes et de la commercialisation	Développement des marchés	16,0	M. David e Silva	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
Asie et Pacifique	Chine	1 227,2	860	Projet de réduction de la pauvreté dans la zone des monts Qinling	Développement rural/ crédit	28,0	M. Martens	EB 67/Sept. 99	Déc. 99



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
Amérique latine et Caraïbes	Guatemala	10,5	1 580	Programme de développement rural pour la région de Las Verapaces	Développement rural	15,0	M. Glikman	EB 66/Avr. 99	Déc. 99
	Honduras	6,0	740	Projet de fonds de développement durable en milieu rural (FONADERS) 7/	Développement rural	16,25	M. Murguia	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
	Nicaragua	4,7	410	Programme de fonds d'assistance technique dans les départements de León, Chinandega et Managua 8/	Développement rural	12,75	M. Bettink	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
Proche-Orient et Afrique du Nord	Albanie	3,3	760	Programme de développement des zones montagneuses	Renforcement des institutions/services financiers/développement local	13,23	M. Pedersen	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
	République de Moldova	4,3	460	Projet de développement du financement rural et des petites entreprises 9/	Services financiers ruraux	8,0	M. Hassani	EB 65/Déc. 98	Déc. 99
	Yémen	16,1	270	Projet de développement communautaire de la région d'Al-Mahara 10/	Développement rural	12,25	M. Rahman	EB 67/Sept. 99	Déc. 99
ÉVALUATION PROSPECTIVE ACHEVÉE									
Asie et Pacifique	Viet Nam (X)	76,7	310	Projet de microfinancement rural 11/	Services financiers ruraux	À déterminer	M. Prayer-Galletti	EB 54/Avr. 95	À déterminer
ÉVALUATION PROSPECTIVE EN COURS									
Afrique I	Tchad	7,1	230	Projet de sécurité alimentaire au Nord Guéra – Phase II	Développement rural	Voir annexe A	M. Manssouri		Avr. 2000
	Sénégal (X)	8,8	540	Programme d'appui aux services agricoles et aux organisations de producteurs	Développement agricole	À déterminer	M. Ben-Senia	EB 66/Avr. 99	À déterminer
Asie et Pacifique	Inde	962,4	370	Projet d'appui à l'initiative nationale de microfinancement	Microfinancement	À déterminer	M. Khadka		Avr. 2000
	Indonésie	200,4	1 110	Programme de développement participatif intégré dans les zones non irriguées	Développement agricole	À déterminer	M. Prayer Galletti	EB 66/Avr. 99	Avr. 2000
Amérique latine et Caraïbes	Mexique	94,3	3 700	Projet de renforcement de la production et de transformation des liaisons commerciales pour les petits paysans producteurs de caoutchouc (<i>Hevea brasiliensis</i>) et les communautés indigènes	Développement rural	Voir annexe A	M. Murguia		Avr. 2000



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
FORMULATION/PRÉPARATION ACHEVÉE									
Afrique I	Congo	2,7	670	Projet de commercialisation et de financement rural	Commercialisation et crédit rural	À déterminer	M. Saint Ange	EB 60/Avr. 97	À déterminer
Afrique II	Rwanda	7,9	210	Projet de mise en valeur des ressources comcommunautaires d'Umutara 12/	Développement rural	Voir annexe A	Mme Benhammouche		Avr. 2000
Amérique latine et Caraïbes	Colombie	40,0	2 180	Projet de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture	Pêches	À déterminer	M. Haudry de Soucy	EB 63/Avr. 98	
Proche-Orient et Afrique du Nord	Soudan	27,7	290	Projet de développement rural dans le Kordofan-Sud	Développement rural	Voir annexe A	M. Abdouli		Avr. 2000
FORMULATION/PRÉPARATION EN COURS									
Afrique I	Bénin	5,7	380	Programme de développement de la culture des racines et tubercules	Développement agricole	À déterminer	M. Tounessi		Avr. 2000
	Burkina Faso (X)	10,5	250	Programme national de développement rural sur des bases communautaires	Développement rural	À déterminer	Mme Trupke		Avr-2000
	Côte d'Ivoire	14,2	710	Programme d'appui aux petits producteurs horticoles 13/	Petite irrigation	À déterminer	M. Kingsbury		Avr. 2000
	Ghana	18,0	390	Projet de services financiers ruraux	Renforcement des institutions financières rurales	À déterminer	M. Saint Ange		Avr. 2000
	Sierra Leone	4,7	160	Programme d'appui au secteur rural	Développement rural	À déterminer	Mme Trupke		
Afrique II	Érythrée	3,8	230	Projet de développement de l'élevage et de l'agriculture de Gash Barka	Développement local	À déterminer	M. Sorensen		
	Lesotho	2,0	680	Projet de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles	Développement agricole	À déterminer	M. Gicharu		
	Namibie	1,6	2 110	Programme de développement des zones communales du sud	Développement local	À déterminer	M. Williams		
Asie et Pacifique	Pakistan	128,5	500	Projet de développement des zones tribales sous administration fédérale (FATA)	Développement rural	À déterminer	M. Attig		



Région	Pays	Population (millions) 1/	PNB par habitant (1997 effectif) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD) 1/	Personne à contacter au FIDA	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Philippines	73,5	1 200	Programme de mise en valeur du littoral et des hautes terres	Développement rural/ développement communautaire	À déterminer	M. Baldwin		
Amérique latine et Caraïbes	Bolivie	7,7	970	Projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et de la haute vallée	Gestion des ressources naturelles	À déterminer	M. Haudry de Soucy		
Proche-Orient et Afrique du Nord	Azerbaïdjan	7,6	510	Programme de développement rural et d'atténuation de la pauvreté dans les régions de haute et moyenne altitude	Développement rural	À déterminer	M. Hassani		
	Géorgie	5,4	860	Programme de développement rural et d'atténuation de la pauvreté dans les régions de haute et moyenne altitude	Développement rural	À déterminer	M. Hassani		
ADMISSION/IDENTIFICATION ACHEVÉE									
Afrique II	Afrique du Sud	40,6	3 210	Projet de renforcement des systèmes financiers ruraux	Crédit rural	À déterminer	M. Heinemann		
IDENTIFICATION/ADMISSION EN COURS									
Asie et Pacifique	Laos	4,8	400	Projet d'appui au crédit rural	Crédit	À déterminer	M. Wang		
	Népal	22,3	220	Projet d'amélioration de l'irrigation en colline à gestion paysanne	Irrigation et développement rural	À déterminer	Mme Toda		
	Sri Lanka	18,6	800	Deuxième projet de crédit rural pour les petits exploitants	Crédit	À déterminer	M. Baldwin		
Amérique latine et Caraïbes	Chili	14,6	4 820	Projet de développement agricole des régions méridionales	Développement agricole	À déterminer	M. Murguia		
	Costa Rica	3,5	2 680	Projet de développement durable dans le canton de Talamanca	Développement agricole	À déterminer	M. Bettink		
	Costa Rica	3,5	2 680	Projet de promotion de l'agro-industrie rurale à gestion paysanne	Agro-industries	À déterminer	M. Bettink		
Proche-Orient et Afrique du Nord	Maroc	27,3	1 260	Projet de développement agropastoral dans la région d'El Kalaa des Sraghna	Élevage	À déterminer	M. Nourallah		
	Yémen (X)	16,0	270	Projet d'amélioration de l'irrigation de crue	Irrigation	À déterminer	M. Rahman		





Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de 1997 tirées de l'"Atlas de la Banque mondiale, 1999".
- 2/ Antérieurement, Programme d'appui au microfinancement à l'échelon national.
- 3/ Antérieurement, Programme de développement rural participatif en Haute Guinée orientale.
- 4/ Antérieurement, Projet de développement des services financiers ruraux.
- 5/ Antérieurement, Programme national d'infrastructures rurales (Phase I).
- 6/ Antérieurement, Programme d'appui au PAMA.
- 7/ Antérieurement, Projet de fonds de développement durable en milieu rural (FONDERS).
- 8/ Antérieurement, Programme d'appui et de formation aux technologies agricoles – Projet de fonds d'assistance technique.
- 9/ Antérieurement, Programme de réduction de la pauvreté rurale.
- 10/ Antérieurement, Projet de développement de la zone d'Al-Mahra.
- 11/ Il sera peut-être nécessaire de reformuler le projet.
- 12/ Antérieurement, Projet de développement de l'élevage et des parcours et de la protection de l'environnement à Umutara.
- 13/ Projet d'appui à la petite irrigation.